

[Texte]

The United States picked up after that model very quickly. In fact, they now have three centres going, one in Colorado Springs, one in Lake Placid, and another one just being finished now in San Diego. This is all funded through corporate sponsorship. There's very little government funding in this.

In Canada we're a little slower off the mark. Nevertheless we have a plan to do that, or there seems to be a plan to do that, and it's just a matter, again, of incorporating maybe urban reserves that are out there to work in conjunction. . . So we can actually see those types of regional development happening right in our own communities, for the communities that are outside that process, communities like those in Vancouver Island, that are very close together, that actually can operate under one facility in an area that has maybe a five-mile radius or larger. Again, that would be under the discretion of the people getting together.

It can work well. In fact, the statistics on scholarly achievement are that people who are involved in that type of program graduate with higher than average high school leaving grades in the end. It's not something that cannot be workable. Actually, it's something that's very workable. There's no reason why we couldn't bring that model to the aboriginal community very easily.

Mr. Littlechild: On another specific, you touched on the mandate and the lack thereof, or non-use of one. In your view. . .

Perhaps, Mr. Chairman, I can just say to the committee I'm sure you've experienced yourselves a lack of jurisdiction in one area. The problem with sport may have been that because it's sport, it should be handled by Fitness and Amateur Sport, but because it's Indian, it should be handled by Indian Affairs and Northern Development. When it becomes Indian sport, who does it? It gets tossed back and forth.

In your view and in your experience, Alwyn, which body should have the mandate, and how should it be either assumed or given? I'm sure you've addressed that in your research.

Mr. Morris: One of the things we had to be cognizant of is that as I said earlier, we can't be seen to be looking after just on-reserve, because there are now so many jurisdictional questions about on-reserve, off-reserve, Métis, who it falls under. What we try to do is to stem that. A number of programs are already running that are funding Métis programs and are funding off-reserve, and they are run out of either Secretary of State or one other program.

In my mind, not far off from the recommendations from the task force and the standing committee, we have to get a number of departments together. Maybe it would mean the Departments of Indian Affairs and National Health and Welfare, and maybe Secretary of State and some others, as we grow, would have to make it part of their mandate that they would entertain being part of this group of people who would be funding sport development in the country, and aboriginal sport, so we don't have Métis or off-reserve falling through the cracks.

[Traduction]

Les États-Unis ont très vite copié ce modèle. En fait, désormais, il existe là-bas trois centres, un à Colorado Springs, un au Lac Placid et l'autre est sur le point d'être prêt, à San Diego. Ils sont tous financés grâce à un parrainage privé. Le gouvernement intervient très peu sur le plan du financement.

Au Canada, nous traînons un peu de l'arrière. Néanmoins, nous avons un plan en ce sens, ou plutôt il semble qu'il y ait un plan en ce sens, et il semble encore une fois qu'il s'agisse tout simplement d'y incorporer les réserves urbaines afin qu'elles travaillent conjointement. . . On peut donc envisager ce genre de développement régional dans nos propres collectivités, pour les collectivités qui ne sont pas intégrées, celles de l'Île de Vancouver, par exemple, qui sont très rapprochées géographiquement et qui peuvent être desservies par une même installation dans un rayon de cinq milles ou plus. Encore une fois, il faut pour cela que les gens collaborent.

Cela peut très bien marcher. En fait, les statistiques sur les succès scolaires des jeunes qui participent à ce genre de programmes démontrent que leur moyenne à l'obtention du diplôme est plus élevée que celle des élèves des autres écoles secondaires. C'est donc tout à fait réalisable. On ne voit pas pourquoi on ne pourrait pas appliquer très facilement ce modèle à leurs collectivités autochtones.

M. Littlechild: Vous avez parlé du mandat, de l'absence de mandat, de la négligence du mandat. À votre avis. . .

Monsieur le président, je tiens à dire aux membres du comité que je suis sûr que vous-mêmes vous avez connu les affres d'une absence de compétence dans un domaine donné. Dans le cas des sports, étant donné la nature du domaine, on se sera dit que cela relevait de Condition physique et Sport amateur, mais le fait qu'il s'agisse des Indiens, on se sera dit qu'il appartient au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien de s'en occuper. Quand il s'agit de sport pour les Indiens, qui est responsable? On se renvoie la balle.

Alwyn, selon vous, et d'après votre expérience, à qui devrait-on donner ce mandat et comment devrait-on procéder? Je suis sûr que dans vos recherches, vous vous êtes penché sur cette question.

M. Morris: Comme je l'ai dit, il nous fallait être très prudents car nous ne pouvions pas donner l'impression de nous confiner aux gens qui vivaient dans les réserves car il y a trop de questions de compétences concernant les gens qui vivent dans les réserves, à l'extérieur, les Métis, et ceux qui sont touchés directement ou indirectement. On essaie donc de rationaliser. Bon nombre de programmes qui existent déjà servent à financer des programmes métis, à l'extérieur des réserves, et ils relèvent soit du Secrétariat d'État ou d'un autre programme.

À mon avis, et cela reprend les recommandations du groupe de travail et du comité permanent, il faut constituer une ligue de ministères. Cela signifierait que les ministères des Affaires indiennes et de la Santé nationale et du Bien-être social, et peut-être le Secrétariat d'État et d'autres ministères, au fur et à mesure que les choses prendraient de l'ampleur, intégreraient ce programme à leur propre mandat et ainsi ils feraient partie d'un groupe qui financerait le développement du sport au Canada, du sport autochtone, de sorte que les Métis ou les Indiens vivant à l'extérieur des réserves ne se retrouveraient pas entre deux chaises.